

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2014

Présents : Jean-Paul BERNASCONI, Alain DURAFFOURG, Laurent PLAUT, Sandrine DUTOIT, Guillaume BAILLY-BASIN, Olivier TONIUTTI, Christian CHARGE, Carole DELAVENNA, Sylvie JOUX, Magali LAHU, Romain MILLET, Franck NICOLAS et Gino SALDIGLORIA.

Excusés : Marie-Pierre MICHAUD et Xavier BROCHET.

Secrétaire de séance : Guillaume BAILLY-BASIN

Début de la séance : 19H30

Le compte rendu du Conseil Municipal du 16 Mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

URBANISME

Droit de préemption sur les parcelles D709, D727, D729 et D732 (parcelles D377 et D382 non autorisées à la préemption)

Monsieur le Maire présente le dossier. Après discussions, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les parcelles citées.

Echange de terrains entre la commune et M. Lorenzati

Par courrier adressé au Conseil Municipal, M. Lorenzati propose d'échanger des terrains boisés lui appartenant contre une parcelle agricole communale. Les membres du Conseil souhaitent que l'ONF puisse évaluer la valeur forestière des terrains et demandent l'ajournement du dossier à la prochaine séance.

Antenne relais SFR - acquisition de la parcelle

La société SFR souhaite acquérir la parcelle B275 (80 m²) située sur la RD en direction de Petit châtel et sur laquelle est implantée l'antenne relais. Monsieur le Maire rappelle qu'un bail de location de 15 ans a été signé le 06 Mai 2012 mais qui ne devrait pas pouvoir être renouvelé, les politiques commerciales des opérateurs ayant évolué depuis. Monsieur le Maire précise qu'il a pris l'attache de l'Association des Maires du Jura pour connaître leur avis et les éventuelles conséquences d'une telle vente. Dans ce cas, le Conseil Municipal décide d'attendre les conclusions de l'AMJ avant de se positionner.

Aménagement VRD Tacot / Vie folle – validation du devis Jura Granulats

Monsieur le Maire présente le devis de Jura Granulats pour les derniers travaux d'enrochement et de talutage à la somme de 4 574.52 € TTC. Après discussions, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le devis et autorise le Maire à le signer. Travaux prévus cet automne. Le problème d'évacuation des eaux pluviales au niveau de la canalisation PVC bouchée près de la mairie a été identifié par un passage caméra réalisé il y a peu. Le cabinet CIERA a été saisi pour intervenir auprès de l'entreprise Acquistapace.

FORET

Affouage 2014 – fixation du prix et désignation des garants

19 affouagistes ont déposé une inscription cette année.

Concernant le prix, Monsieur le Maire propose d'augmenter le tarif de 45 € à 60 € la parcelle compte tenu de la quantité importante de bois et le fait qu'il sera peut être nécessaire de prolonger l'opération d'une année pour permettre à tous les affouagistes de terminer leur lot (décision validée en septembre prochain). Après discussions, le Conseil Municipal valide cette proposition et désigne les garants suivants : Messieurs Gauthier, Gautheron, Dutoit et Plaut. Ils assureront un rôle de surveillance, de vigilance et de conseil auprès des affouagistes, notamment concernant la sécurité du chantier et le matériel utilisé.

AGRICULTURE

Dossier FIBRE (Fond d'Investissement pour la Biodiversité et la Restauration Ecologique :

L'objectif de ces travaux (financés par des fonds européens et pilotés par le PNR du Haut-Jura) est de restaurer des secteurs de pelouses sèches (Trélaroche, 2 ha) en vue d'une pastoralisation qui permettra de rouvrir des zones de pâturages autrefois utilisées.

Les travaux seront décomposés en trois lots :

- Lot 1 : Dégagement du site et implantation d'une clôture bois 4 lisses sur 800 ml.
Adjudicataire **ONF du Jura** pour 11 250 € HT
- Lot 2 : Débroussaillage/dessouchage
Adjudicataire Jura Environnement pour 9 360 € HT
- Lot 3 : Fourniture et pose de récupérateur d'eau de pluie (abreuvoir)
Adjudicataire **AC2000** pour 7 000 € HT

QUESTIONS DIVERSES :

- Désignation du référent PDIPR (chemins de randonnées) : Laurent PLAUT
- Désignation du référent SPANC (assainissement non collectif) : Guillaume BAILLY-BASIN
- Désignation du référent CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Jean-Paul BERNASCONI
- L'association des Maires de France sollicite le Conseil Municipal pour soutenir la motion de soutien qui dénonce la baisse des dotations de l'Etat. Elle est votée à l'unanimité.
- SIDEC du Jura : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été adressé au syndicat mixte pour que la programmation du dossier d'enfouissement des réseaux secs, rue Albert Camus, soit confirmée pour 2015.
- UDAPEI : La vente des brioches se déroulera du 06 au 12 Octobre 2014. Référent Jean-Paul BERNASCONI
- Problème de visibilité à certains carrefours + vitesse excessive sur le village : Un diagnostic sera réalisé.
- Demande de subvention pour la course cycliste des Sapeurs-Pompiers du Lizon organisée le 30 Aout prochain : le Conseil accorde une participation financière de 100 €.

Fin de la séance à 22h00.

Guillaume BAILLY-BASIN